

Québec, le 3 septembre 2013

Monsieur Stéphane Bédard
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 1er étage
Bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Objet : Pétition pour un référendum – Projet de revitalisation du site minier KB-3
de Thetford Mines

Cher collègue, 

J'ai pris connaissance de la pétition, dont un extrait a été déposé à l'Assemblée nationale le 14 mai 2013 par le député de Sherbrooke, monsieur Serge Cardin, demandant au gouvernement du Québec d'intervenir auprès de la Ville de Thetford Mines pour l'inciter à tenir un référendum sur le projet de revitalisation du patrimoine minier KB-3 (King-Beaver-Bell). Les signataires de cette pétition font également état de la participation financière qui devra être assumée par le gouvernement et les contribuables ainsi que de difficultés financières alléguées du projet.

Rappelons que le 15 mars 2012, le gouvernement du Québec a annoncé que le Musée minéralogique et minier de Thetford Mines pourrait bénéficier d'une aide gouvernementale en vertu du programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM), pour la création de la station touristique KB-3 à Thetford Mines. Le Musée minéralogique et minier de Thetford Mines ainsi que la Ville de Thetford Mines participeraient également au financement du projet. Cette aide gouvernementale servirait à la réalisation de la première phase du projet qui comprendrait la restauration de l'ensemble architectural de la mine et la mise en valeur du site.

... 2

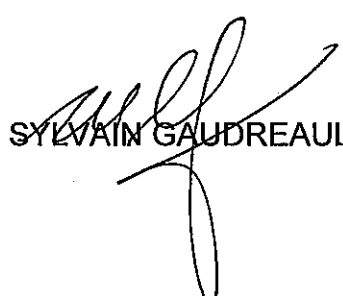
Ministère des Transports
29^e étage
700, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5H1
Téléphone : 418 643-6980
Télécopieur : 418 643-2033
ministre@mtq.gouv.qc.ca

Ministère des Affaires municipales,
des Régions et de l'Occupation du territoire
Aile Chauveau, 4^e étage
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3
Téléphone : 418 691-2050
Télécopieur : 418 643-1795
ministre@mamrot.gouv.qc.ca

Circonscription
Rez-de-chaussée
2240, rue Montpetit
Jonquière (Québec) G7X 6A3
Téléphone : 418 547-0666
Télécopieur : 418 547-1166

L'évaluation de l'opportunité de la tenue d'un référendum préalable à la réalisation du projet de revitalisation du patrimoine minier KB-3 ne relève pas du gouvernement, mais bien de la Ville de Thetford Mines. Le gouvernement ne peut pas obliger une municipalité à consulter sa population par le biais d'un référendum lorsqu'il n'y a aucune obligation à cet effet en vertu d'une loi ou d'un règlement gouvernemental. Ainsi, il n'est pas possible d'accueillir favorablement la demande formulée par la pétition susmentionnée.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



SYLVAIN GAUDREULT